

# Assemblée des membres 2011 à Zurich

La 104<sup>e</sup> Assemblée des membres de l'Union patronale suisse a eu lieu le vendredi 1<sup>er</sup> juillet 2011 à Zurich avant l'ouverture de la Journée des Employeurs. Après le traitement des affaires statutaires, le président sortant Rudolf Stämpfli a été élu membre d'honneur du Comité.

Les affaires statutaires de l'Assemblée des membres ont été traitées de manière expéditive: l'Assemblée a approuvé à l'unanimité et sans discussion le procès-verbal de la 103<sup>e</sup> Assemblée ordinaire des membres du 30 juin 2010, le rapport annuel, les comptes de l'année de l'Union patronale suisse et de la caisse de dispositions ainsi que le rapport des réviseurs.

La révision des comptes a été faite par la Société fiduciaire OBT et par les réviseurs désignés par l'Assemblée des membres. L'Assemblée a donné décharge au Comité et au Comité de direction en leur adressant avec applaudissement ses remerciements. En outre, elle a approuvé les cotisations des membres proposées pour l'année 2012 par le Comité lors de la séance du 18 mai 2011. Tous les membres dont la durée de fonction arrive à terme, et qui étaient proposés pour une réélection, ont été réélus à l'unanimité.

## Démissions

Lors de l'Assemblée des membres 2011, les membres suivants du Comité ont annoncé leur démission:

- Michel Barde, membre élu librement
- Urs Berger, Association Suisse d'Assurances (ASA)
- Urs Eggenschwiler, möbelschweiz, Association suisse industrie du meuble
- Charles Favre, membre élu librement
- André Galiotto, UAPG Union des Associations Patronales Genevoises
- Ronald Ganz, Union pétrolière (UP)
- Hans Rudolf Gysin, membre élu librement
- Matthias Hagemann, Union Médias Suisses

- Prof. Moritz W. Kuhn, Association suisse des courtiers en assurance SIBA
- Helen Leumann, membre élu librement
- Günter H. Pfeiffer, Swisscom SA
- Anton Schmutz, GastroSuisse
- Peter Schnieper, Associations de l'industrie lucernoise
- Emil Weiss, Union Suisse du Métal USM
- Rita Ziegler, H+ Les Hôpitaux de Suisse

Le président Rudolf Stämpfli a remercié les démissionnaires en des mots chaleureux et a souligné: «Ce sont des employés engagés et des amis chers qui quittent le Comité. Nous ne sommes pas seulement liés aux partants par nos efforts visant à ménager aux patrons la marge de manœuvre nécessaire pour assurer une gestion d'entreprise axée sur l'avenir, mais aussi par le souci d'organiser les relations entre employeurs et salariés sans ingérences perturbatrices extérieures, sur la base du partenariat social.»

## Elections complémentaires

L'Assemblée des membres a ensuite nommé au Comité, à l'unanimité et par acclamations, les personnalités proposées par le Comité lui-même:

- Lukas Braunschweiler, ASM Association patronale suisse de l'industrie des machines (Swissmem)
- Lars-Olaf Brendel, Swiss Cigarette
- Jean-Luc Favre, UAPG Union des Associations Patronales Genevoises
- Rolf Hartl, Union Pétrolière (UP)
- Werner Kübler, H+ Les Hôpitaux de Suisse
- Hans Kunz, Union Suisse du Métal USM

- Klaus Künzli, GastroSuisse
- Alfred Leu, Association Suisse d'Assurances (ASA)
- Brigitte Lüchinger-Bartholet, AGV Arbeitgeber-Verband des Rheintals
- Blaise Matthey, FER, membre élu librement
- Albert P. Stäheli, Union Médias Suisses
- Andrew Walo, Industrie- und Handelskammer Zentralschweiz
- Lukas Weibel, möbelschweiz – Association suisse industrie du meuble
- Kurt Wicki, Association suisse des courtiers en assurance SIBA

## Election d'un réviseur

La durée du mandat de Wolfgang Auwärter de Swissmem étant échu, ce lui-ci a démissionné après neuf années. L'Assemblée a procédé ensuite à une nouvelle élection et voté unanimement Urs Nussbaum également de Swissmem (ASM Association patronale suisse de l'industrie des machines). Le président a félicité les nouveaux membres du Comité ainsi que le nouveau réviseur pour leur élection et remercié tous les réélus et nouveaux élus pour leur engagement.

## Membre d'honneur du Comité

Au nom du Comité, le vice-président Wolfgang Martz, a demandé de nommer le président sortant Rudolf Stämpfli comme membre d'honneur du Comité selon l'article 12 des statuts. Par acclamation, l'Assemblée a nommé Rudolf Stämpfli comme membre d'honneur du Comité. ■ (UPS)